



ADA signe un partenariat stratégique avec Charge-in pour développer l'installation de bornes électriques dans son réseau d'agences

Paris, le 15 novembre 2023

ADA, premier réseau de location de courte durée de voitures et d'utilitaires avec 1000 agences en France, annonce aujourd'hui signer un partenariat stratégique avec Charge-in, le 1er comparateur d'offres pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Avec ce partenariat, Charge-in mettra à la disposition des franchisés ADA des offres déjà négociées de bornes de recharge pour véhicules électriques. Pour chaque franchisé, Charge-in sera en mesure de lui proposer une solution de recharge adaptée à son besoin et à son type de parking.

Cet accord renforce considérablement la capacité d'ADA à offrir à son réseau de franchisés un accompagnement avec le premier réseau d'installateurs certifiés IRVE (Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques). Ce réseau est composé d'acteurs référencés IRVE, rigoureusement sélectionnés pour garantir la pérennité et la qualité des installations. En tant que partenaire ENEDIS et labellisé sur la plateforme ADVENIR, Charge-in accompagnera les agences ADA dans l'ensemble des démarches administratives pour l'obtention d'aides.

« Je me félicite de ce partenariat avec Charge-in pour accélérer notre engagement vers une mobilité plus propre et plus durable. Pour amplifier l'électrification des véhicules en location, nous sommes très heureux de renforcer notre offre à destination de notre réseau d'agences pour l'installation de bornes de recharge électriques » a déclaré **Edwin Prache, Directeur Général d'ADA.**

Charge-in se fixe pour mission de comprendre les besoins des agences et la configuration des sites des franchisés afin de leur apporter la meilleure offre du marché à des tarifs déjà négociés. A travers les 50 installateurs certifiés IRVE adhérents au projet ADA et présents sur tout le territoire français, plus de 15 bornes de recharge électriques sont compatibles avec la configuration des agences. Le délai moyen entre la prise de contact et la mise en service de la solution sera de 3 semaines.

« L'accord entre ADA et Charge-in va générer d'importantes synergies, en combinant les capacités considérables de déploiement du réseau d'agences ADA avec notre expertise dans la conception d'offres pour l'installation de bornes de recharge électriques », a ajouté **Jeremy Martins, co-fondateur de Charge-in**

A propos d'ADA

ADA, présent dans la plupart des villes françaises de plus de 10 000 habitants est aujourd'hui un acteur de référence en France dans le secteur de la mobilité. ADA est fier de rendre la location accessible à tous, sur tout le territoire Français grâce à un maillage de plus de 1000 agences opérées par un réseau d'entrepreneurs engagés et de confiance. L'appartenance au Groupe ROUSSELET lui permet de faire rayonner sa culture de l'engagement, à la fois social, sociétal et environnemental.

L'activité d'ADA se caractérise par les chiffres clés suivants : près de 100 M€ de CA / 2,3 M de jours de location de véhicules par an / 1000 agences ADA et Point Loc / 15 000 véhicules à la route.

Pour en savoir plus sur ADA, visitez <https://www.ada.fr/qui-sommes-nous.html>

A propos de Charge-in

Charge-in est le 1er comparateur d'offres pour l'installation de bornes de recharge électriques. Notre mission est de comprendre vos besoins, identifier la bonne solution technique puis réaliser un appel d'offre pour vous obtenir les meilleurs chiffreages.

Pour plus d'informations sur Charge-in, visitez <https://Charge-in.fr/>



Contact presse : Cabinet Tilder
Lucas VERAN
06 21 65 34 04 / l.veran@tilder.com